

Séance ordinaire du 14 novembre 2022



2022-11
295

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de La Guadeloupe, tenue à l'hôtel de ville de La Guadeloupe, ce 14 novembre 2022 à 20h30.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - M. Pierre Grondin
Siège #2 - M. Frédéric Poulin
Siège #3 - M. Dave Roy
Siège #4 - Mme Guylaine Gagnon
Siège #5 - M. Vincent Breton
Siège #6 - M. Carl Boilard

En l'absence de madame Vanessa Roy, mairesse, monsieur Carl Boilard, maire suppléant préside cette séance.

Mme Christiane Lacroix, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire suppléant déclare la séance ouverte. Il demande aux élus d'observer un moment de silence avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Guylaine Gagnon et résolu à l'unanimité de déclarer cette séance ouverte.

Adoptée unanimement.

02 - ACTIVITÉS SPÉCIALES

Les élus présentent les activités.

2022-11
296

03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

02 - ACTIVITÉS SPÉCIALES

03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

04 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

04.01 - Séance ordinaire du 11 octobre 2022

04.02 - Séance extraordinaire du 12 octobre 2022

04.03 - Séance extraordinaire du 8 novembre 2022

- 05 - CORRESPONDANCE**
 - 05.01** - Bordereau de correspondance
- 06 - HYGIÈNE DU MILIEU**
 - 06.01** - Rapport mensuel sur le tonnage de déchets acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire
- 07 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 07.01** - Dépôt du procès-verbal d'une rencontre des membres du comité incendie
 - 07.02** - Comité de sécurité incendie, acceptation des dépenses encourues en octobre 2022 et des engagements du mois
 - 07.03** - Embauche probatoire pompiers volontaires
 - 07.04** - Embauche permanente pompiers volontaires
 - 07.05** - Embauche de premiers répondants
- 08 - INFRASTRUCTURES ET TRAVAUX PUBLICS**
 - 08.01** - Réunion du comité des travaux publics
 - 08.02** - Remplacement des luminaires de rues sur les routes du MTQ
 - 08.03** - Rapports gestion d'eau potable et portrait des infrastructures en eau
 - 08.04** - Plan de gestion des actifs mécaniques des bâtiments
 - 08.05** - Réfection terrain balle - Offre de service
- 09 - LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE**
 - 09.01** - Réunion du comité des loisirs et de la culture
- 10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**
 - 10.01** - Dépôt des procès-verbaux du comité d'urbanisme
 - 10.02** - Demandes au Programme de revitalisation - Droits de mutation
 - 10.03** - Demande au Programme de revitalisation - Droits de mutation
 - 10.04** - Demande au Programme de revitalisation - Construction
 - 10.05** - Demande de dérogation mineure - M. Guy Veilleux
 - 10.06** - Demande d'appui maison multigénérationnelle - St-Honoré-de-Shenley
 - 10.07** - Demande d'appui étude préliminaire complexe multi sport St-Martin
- 11 - RESSOURCES HUMAINES**
- 12 - FINANCES**
 - 12.01** - Activités et rapports financiers
 - 12.02** - Comptes du mois d'octobre 2022 et engagements financiers du mois suivant
 - 12.03** - Dons et commandites
 - 12.04** - Demande contribution DLC Caméra Aréna
 - 12.05** - Demande de contribution du Centre de pédiatrie sociale Les Passerelles
 - 12.06** - Contribution transport adapté 2023
 - 12.07** - Banque d'heures Services Informatiques Keven Vachon inc.
 - 12.08** - K2 Geospatial - Renouvellement de licence JMAP pro
 - 12.09** - Dépôt du rôle d'évaluation foncière
- 13 - LÉGISLATION**
- 14 - DIVERS**
- 15 - PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

En conséquence,

Il est proposé par M. Frédéric Poulin et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

Adoptée unanimement.

04 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

**2022-11
297**

04.01 - Séance ordinaire du 11 octobre 2022

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 11 octobre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Guylaine Gagnon et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 11 octobre 2022, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la Municipalité.

Adoptée unanimement.

**2022-11
298**

04.02 - Séance extraordinaire du 12 octobre 2022

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 12 octobre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par M. Dave Roy et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 octobre 2022, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement.

**2022-11
299**

04.03 - Séance extraordinaire du 8 novembre 2022

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 8 novembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par M. Pierre Grondin et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 novembre 2022, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la Municipalité.

Adoptée unanimement.

05 - CORRESPONDANCE

05.01 - Bordereau de correspondance

Dépôt du bordereau de correspondance, session de novembre 2022.

5.01.01 - Informations

- Écho de Frontenac - Voeux de Noël;
- Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) - Demande concernant le prochain budget;
- Infotech - Ristourne 2022;
- Jour de la Terre;
- MMQ - Ristourne 2021;
- OHSC - Journal octobre 2022;
- RECYC-QUÉBEC - Compensation 2022 pour la collecte sélective;
- Village relais - Bulletin de novembre 2022.

5.01.02 - Invitations

- Centre de pédiatrie sociale Les Passerelles - Invitation à l'inauguration le 2 décembre.

06 - HYGIÈNE DU MILIEU

06.01 - Rapport mensuel sur le tonnage de déchets acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire

La directrice générale dépose le tableau détaillé par catégorie, du tonnage collecté par Services Sanitaires Denis Fortier inc. provenant de notre municipalité.

Ce document nous informe que le tonnage des déchets, des matières recyclables et compostables pour le mois d'octobre 2022 est de:

	Total du mois	Cumulatif 2022	Comparatif 2021
Déchets industriels et commerciaux:	17.48 t	250.62 t	246.42 t
Déchets résidentiels:	28.49 t	270.46 t	261.83 t
Total à l'enfouissement :	45.97 tonnes	521.08 tonnes	508.25 tonnes
Matières compostables:	15.40 t	116.28 t	120.83 t
Matériaux secs mélangés:	33.33 t	249.06 t	223.71 t
Recyclage industriel et commercial:	8.56 t	119.28 t	116.02 t
Recyclage résidentiel:	11.71 t	119.20 t	114.52 t

07 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

2022-11
300

07.01 - Dépôt du procès-verbal d'une rencontre des membres du comité incendie

La directrice générale dépose les procès-verbaux des réunions du comité incendie tenues les 12 et 19 octobre 2022.

En conséquence,

Il est proposé par M. Pierre Grondin et résolu d'adopter les procès-verbaux des réunions du 12 et 19 octobre 2022 du comité incendie et les recommandations qui y sont contenues.

Adoptée unanimement.

2022-11
301

07.02 - Comité de sécurité incendie, acceptation des dépenses encourues en octobre 2022 et des engagements du mois

Attendu l'étude par le Comité de sécurité incendie des dépenses encourues par le Service de sécurité incendie;

Attendu qu'il apparaît opportun aux membres du conseil de faire suite aux recommandations du Comité de sécurité incendie;

En conséquence,

Il est proposé par M. Pierre Grondin et résolu d'accepter:

- Les dépenses reliées au service contre l'incendie du mois d'octobre 2022 pour un montant de 22 905.05 \$;
- Les engagements du mois de novembre 2022 reliés au service d'incendie, au montant de 24 180.00 \$.

Adoptée unanimement.

2022-11
302

07.03 - Embauche probatoire pompiers volontaires

Attendu que le directeur incendie souhaite recruter des gens du milieu intéressés à présenter leur candidature pour devenir pompier volontaire;

Attendu le manque d'effectif et le problème de rétention du personnel;

Attendu l'intérêt démontré par:

- M. François Guay, pompier formé travaillant à St-Évariste;
- Mme Cindy Bernier, qui réside et travaille à Courcelles;
- Mme Karine Veilleux, qui réside et travaille à St-Évariste.

Attendu la recommandation du Comité de sécurité incendie;

En conséquence,

Il est proposé par M. Pierre Grondin et résolu d'accepter les candidatures déposées comme apprentis pompiers et ce pour un période de probation de 6 mois.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2022-11
303**

07.04 - Embauche permanente pompiers volontaires

Attendu que la période de probation des pompiers suivants est arrivée à échéance:

- Mme Katherine Turgeon (2021-07);
- M. Patrick Trudel (2021-07);
- M. Francis Goulet (2021-09);
- M. Cédric Plante (2021-12);
- M. Yannick Richard (2021-12).

Attendu l'évaluation positive de ces pompiers et que leur période de probation de 6 mois donne satisfaction aux exigences du directeur incendie;

Attendu la recommandation positive du Comité de sécurité incendie de la Haute-Beauce;

En conséquence,

Il est proposé par M. Pierre Grondin et résolu de procéder à l'embauche permanente des pompiers volontaires mentionnés ci-haut.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2022-11
304**

07.05 - Embauche de premiers répondants

Attendu que la Municipalité La Guadeloupe est gestionnaire du service des Premiers répondants de la Haute-Beauce;

Attendu que, conformément au protocole d'entente, la Municipalité gestionnaire doit entériner l'embauche des premiers répondants sur le territoire des municipalités faisant parties de l'Entente;

Attendu la recommandation du comité;

En conséquence,

Il est proposé par M. Pierre Grondin et résolu d'accepter l'embauche en tant que premier répondant de :

- Mme Mélinda Jacques, résidente de St-Évariste-de-Forsyth;
- M. Patrick Trudel, résident de La Guadeloupe.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

08 - INFRASTRUCTURES ET TRAVAUX PUBLICS

08.01 - Réunion du comité des travaux publics

Le Comité des travaux publics a tenu une séance de travail le 2022-11-08. Le procès-verbal est déposé en comité plénier.

Les recommandations du comité font l'objet des prochains points à l'ordre du jour de cette séance du conseil.

**2022-11
305**

08.02 - Remplacement des luminaires de rues sur les routes du MTQ

Attendu la résolution no 2022-08-211 de la Municipalité confirmant sa participation à l'appel d'offres lancé par la FQM pour la conversion des luminaires de rues au DEL;

Attendu que les luminaires situés sur les routes du ministère des Transports du Québec appartiennent à la Municipalité et que cette dernière est responsable de l'entretien;

En conséquence,

Il est proposé par M. Dave Roy et résolu que:

- La Municipalité reconnaît qu'elle est propriétaire des équipements d'éclairage visés par la demande de permission de voirie demandée au Ministère;
- La Municipalité s'engage à assumer la responsabilité et les coûts de construction des travaux faisant l'objet de la présente;
- La Municipalité s'engage à assumer les coûts et l'entière responsabilité de l'inspection, l'entretien et le paiement de la facture d'électricité de ces équipements d'éclairage.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

08.03 - Rapports gestion d'eau potable et portrait des infrastructures en eau

Dépôt par la directrice générale:

- Rapport annuel de gestion de l'eau potable, résumé par la directrice générale. La présentation détaillée a été effectuée par le directeur des travaux publics en comité plénier. L'ensemble des indicateurs tendent à démontrer une gestion plus qu'exemplaire de la ressource d'eau potable. De fait, nos indicateurs dépassent largement les normes demandées par le MAMROT. Les membres du conseil sont invités à prendre le temps de lire attentivement le rapport annuel de la gestion de l'eau potable pour l'année 2021;
- Portrait des infrastructures en eau de la municipalité préparé par le Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbains (CERIU).

**2022-11
306**

08.04 - Plan de gestion des actifs mécaniques des bâtiments

Attendu la soumission déposée au comité des travaux publics par la compagnie Maxen présentant un logiciel de gestion des équipements permettant d'informatiser les données suivantes:

- Fiches techniques des équipements;
- Rapports d'état des équipements (état de santé, localisation, coût d'entretien théorique et réel vs état, priorisation des actions);
- Documents d'entretiens (calendrier des entretiens, liste des priorités, coût budgétaire des entretiens)

Attendu que la gestion, la maintenance et de la réparation de tous les équipements de la municipalité exige beaucoup de temps à l'équipe des travaux publics;

Attendu qu'un logiciel permettant une vue sur l'ensemble des actifs par bâtisse

afin de suivre l'état des équipements, leurs fiches techniques avec photos et un calendrier d'entretien, serait avantageux et éviterait, dans la mesure du possible, les bris majeurs et les imprévus;

En conséquence,

Il est proposé par M. Vincent Breton et résolu d'accepter la soumission avec expert de Maxen pour 100 équipements au coût de :

- Année 1: 15 150\$ plus taxes (expert inventaire 4 500\$, intégration logiciel, formation, licence mensuelle 10 650\$);
- Année 2 et 3 : 6 900\$ plus taxes par année (licence mensuelle, accès, soutien technique, mise à jour).

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

08.05 - Réfection terrain balle - Offre de service

Le sujet est reporté.

09 - LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

09.01 - Réunion du comité des loisirs et de la culture

Le comité des loisirs et de la culture n'a pas tenu de séance de travail en octobre 2022.

10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

2022-11
307

10.01 - Dépôt des procès-verbaux du comité d'urbanisme

La directrice générale dépose le procès-verbal de la réunion du Comité d'urbanisme tenue depuis la dernière séance régulière du conseil;

En conséquence,

Il est proposé par M. Pierre Grondin et résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion suivante du Comité d'urbanisme et des recommandations qu'il contient:

- Réunion du 7 novembre 2022.

Adoptée unanimement.

2022-11
308

10.02 - Demandes au Programme de revitalisation - Droits de mutation

Attendu les demandes déposées au Programme de revitalisation 2022-2024, catégorie remboursement du droit de mutation :

Demandeur Acquéreur	Adresse	Année const.	Droit mutation	Infos supplémentaires
Mme Lauri Vachon et M. Carl Cameron	505, 17e rue Est	1984	241.50 \$	1 Achat en nov. 2020. Règlement : jusqu'au 31/12/2024 pour déposer une demande
Pier-Luc Gosselin	560, 14e Ave	1890	817.00 \$	2e demande. Droit mutation 1 634\$ à 50%
Shawn Roy	571, 11e rue Est	1985	902.00 \$	1
Shawn Roy	567, 11e rue Est	1980	332.92 \$	2e demande. Droit mutation 665.84\$ à 50%
David Boivin	580, 4e rue Est	1983	386.00 \$	1

Attendu l'étude des demandes par le Comité consultatif d'urbanisme et qu'elles répondent aux exigences du programme;

En conséquence,

Il est proposé par M. Pierre Grondin et résolu d'accepter les demandes et d'autoriser le déboursé selon les critères du programme soit:

- 100% pour une première demande;
- 50% pour une deuxième demande.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2022-11
309**

10.03 - Demande au Programme de revitalisation - Droits de mutation

Attendu la demande déposée par Mme Catherine Poulin et M. Patrick Fortier pour le remboursement des droits de mutation suite à l'acquisition de la résidence sise au 568, 12e Avenue, année de construction 1969, droits de mutation de 3 053\$;

Attendu que la demande ne répond pas aux exigences du programme:

- Article 3 du Règlement 503-2020 : La subvention est accordée une seule fois sur un même immeuble, peu importe le nombre de transactions sur cet immeuble. Par contre, pour toute première acquisition sur le territoire de la municipalité, l'acquéreur aura droit au remboursement sur un immeuble ayant déjà bénéficié du programme:
 - La subvention a déjà été accordée sur cet immeuble et Mme Poulin et M. Fortier en sont à leur 3e acquisition.

Attendu la recommandation du CCU suite à la rencontre de Mme Poulin et l'évaluation de la demande:

- Ne pas accepter la demande de remboursement pour le 568, 12e Avenue, afin de ne pas créer un précédent et une injustice pour les autres demandeurs n'ayant pas bénéficié du programme pour les mêmes raisons;

Attendu que les demandeurs ont acquis les propriétés suivantes et que le Comité d'urbanisme a évalué la possibilité de rembourser les droits de mutations pour ces acquisitions:

- 2013 - 427, 12e rue Ouest, droit de mutation 1 200.00\$;
- 2021 - 510-540, 16e Avenue, droit de mutation 559.00\$.

Attendu que de rembourser rétroactivement le droit de mutation pour la propriété acquise en 2013 n'est pas recommandé par le CCU pour les raisons suivantes:

- Le règlement en vigueur à l'époque n'est plus applicable;
- Il est de la responsabilité des citoyens de s'informer des programmes offerts par la Municipalité.

Attendu que l'immeuble acquis en 2021 répond aux exigences du programme actuel;

En conséquence,

Il est proposé par M. Pierre Grondin et résolu de suivre la recommandation du CCU:

- De refuser le remboursement du droit de mutation pour l'acquisition de la résidence sise au 568, 12e Avenue (3 053\$);

- De ne pas accorder de remboursement pour l'immeuble acquis en 2013;
- D'accorder le remboursement des droits de mutation pour l'acquisition de l'immeuble sis au 510-540, 16e Avenue (559 \$).

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2022-11
310**

10.04 - Demande au Programme de revitalisation - Construction

Attendu la demande déposée par M. Claude Poulin pour la construction d'une résidence sur le lot 45 667 196, situé au 275, 14e Avenue (propriété de Messieurs Claude et Dave Poulin);

- Le lot n'est pas inclus aux annexes 1 à 3, délimitant les secteurs admissibles au Programme de revitalisation 504-2020, catégorie construction neuve;

Attendu que ce lot est en milieu urbain et est contigu aux secteurs admissibles au Programme de revitalisation 504-2020;

Attendu la recommandation positive du Comité consultatif d'urbanisme;

En conséquence,

Il est proposé par M. Pierre Grondin et résolu d'accepter la demande et que le lot 5 667 196 soit admissible au Programme de revitalisation 504-2020. La demande devra cependant répondre à toutes les autres exigences du programme pour être acceptée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2022-11
311**

10.05 - Demande de dérogation mineure - M. Guy Veilleux

Attendu la demande de dérogation mineure déposée par M. Guy Veilleux pour le lot 5 665 918, sis sur la 14^e Avenue;

Attendu que cette demande de dérogation vise à autoriser une façade de lot inférieure à celle exigée au règlement de lotissement :

- Largeur du lot 5 665 918 en façade : 32.79 m et 7.94 m (totale de 40.73 m). La façade du lot est fractionnée par le lot 5 666 837 faisant partie de la même propriété (voir matrice);
- Largeur minimale en façade exigée au règlement : 50 mètres.

Attendu que cette demande vise à régulariser le lot 5 665 924, propriété du Marché d'animaux vivants Veilleux et Fils :

- Le bâtiment, propriété du Marché d'animaux vivants Veilleux et fils, chevauche deux matricules différents (lot 5 665 918 et 5 665 924). Le plan est joint à la présente pour en faire partie intégrante.

Attendu qu'en tenant compte des deux lots de la propriété de M. Guy Veilleux, la façade totale du terrain sera de 108.85 mètres;

Attendu que le lot ne sera pas enclavé;

Attendu que cette dérogation :

- Ne portera pas atteinte à la jouissance et au droit de propriété des voisins;
- Régularisera la propriété voisine appartenant au Marché d'animaux vivants Veilleux et Fils (lot 5 665 924, matricule 6994 5452 39, 1287 14^e Ave).

Attendu la recommandation positive du Comité consultatif d'urbanisme;

En conséquence,

Il est proposé par M. Pierre Grondin et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure déposée à la présente par M. Guy Veilleux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2022-11
312**

10.06 - Demande d'appui maison multigénérationnelle - St-Honoré-de-Shenley

Attendu le projet et la démarche de la Municipalité de St-Honoré-de-Shenley afin de développer un service d'hébergement et/ou de répit pour :

- Les jeunes adultes et les adultes victimes d'accident ou qui naissent avec des besoins physiques particuliers;
- Les jeunes adultes et les adultes vivant avec des difficultés intellectuelles, le trouble du spectre de l'autisme, la différence intellectuelle et autres diagnostiques qui ne peuvent pas être pris en charge par des familles d'accueil à cause du manque de famille ou de leur condition de santé.

Attendu que l'objectif de la Municipalité de St-Honoré-de-Shenley est de répondre dans un premier temps aux besoins des citoyens de l'Ouest de la rivière Chaudière (St-Honoré-de-Shenley, St-Benoît-Labre, La Guadeloupe, Courcelles, St-Évariste-de-Forsyth, St-Hilaire-de-Dorset, St-Éphrem) et de tous les citoyens de la MRC Beauce-Sartigan afin de leur offrir la possibilité de vivre dans un milieu rural près des leurs;

Attendu que le projet de maison multigénérationnelle permettrait de répondre aux besoins de citoyen de la municipalité;

En conséquence,

Il est proposé par M. Frédéric Poulin et résolu d'appuyer la Municipalité de St-Honoré-de-Shenley pour le projet de développement d'un service d'hébergement et/ou de répit pour les adultes et jeunes adultes en perte d'autonomie, pour les personnes ayant des besoins plus spécifiques au niveau moteur ou intellectuel.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2022-11
313**

10.07 - Demande d'appui étude préliminaire complexe multi sport St-Martin

Attendu que le conseil municipal de St-Martin désire réaliser une étude préliminaire pour la construction d'un complexe multisport en vue d'offrir à plusieurs clientèles du Sud de la Beauce une infrastructure intérieure qui permettra de valoriser l'activité physique, à l'année ;

Attendu que parmi les clientèles touchées par ce projet, l'on retrouve :

- Les jeunes du primaire et du secondaire du secteur scolaire Bélanger (1641 élèves);
- Les citoyens de 11 municipalités;
- Les ligues sportives de la région;
- Les entreprises du Sud de la Beauce, incluant les nouveaux arrivants qui sont des adeptes du soccer.

Attendu qu'un tel projet aurait des impacts positifs sur notre région incluant les citoyens de nos municipalités;

Attendu que le conseil municipal de St-Martin souhaite déposer une demande financière à la MRC de Beauce-Sartigan pour un montant de 72 000\$ dans le cadre de la Politique de développement du territoire 2020-2025, volet régional;

En conséquence,

Il est proposé par M. Vincent Breton et résolu de soutenir la demande d'aide financière de la Municipalité de Saint-Martin pour réaliser l'étude préliminaire pour la construction d'un complexe de multisport.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

11 - RESSOURCES HUMAINES

12 - FINANCES

12.01 - Activités et rapports financiers

Les élus ont étudié les activités et rapports financiers déposés en comité plénier.

La directrice générale dépose:

- L'état des activités financières sommaires;
- L'état des activités financières détaillées.

**2022-11
314**

12.02 - Comptes du mois d'octobre 2022 et engagements financiers du mois suivant

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés, les remises de l'employeur et les cotisations syndicales versées. Ils sont étudiés en comité plénier qui en recommande leur adoption.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Guylaine Gagnon et résolu que les comptes du mois d'octobre 2022 au montant total de 326 791.13 \$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

Comptes du mois:	92 847.95 \$
Salaires nets payés:	54 257.45 \$
Remise d'employeur & syndicat:	20 980.91 \$
Comptes à payer :	158 704.82 \$
Total:	326 791.13 \$

Il est également résolu à l'unanimité d'approuver:

- La facture reçue le 2022-11-14 de Chemtrade datée du 2022-04-26 pour du sulfate ferrique au montant de 9 150.18\$ incluant les taxes;
- Les engagements budgétaires du mois de novembre 2022 pour un montant total de 117 800.00 \$. Ces engagements ne comprennent pas les dépenses incompressibles (contrats, électricité, téléphone, etc.) ni les dépenses urgentes à être autorisées par réquisition.

Adoptée unanimement.

**2022-11
315**

12.03 - Dons et commandites

Attendu les demandes de dons et commandites étudiées par le conseil en comité plénier;

En conséquence,

Il est proposé par M. Frédéric Poulin et résolu d'adopter les positions suivantes pour chacune des demandes et d'autoriser le déboursé :

- Mouflons des Montagnes - 50e anniversaire : 150\$
- Hockey mineur La Guadeloupe : 1 000\$

- Fabrique La Guadeloupe - Spectacle Noël Country : 150\$ (10 billets).

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

12.04 - Demande contribution DLC Caméra Aréna

Le sujet est reporté.

12.05 - Demande de contribution du Centre de pédiatrie sociale Les Passerelles

Le sujet est reporté.

**2022-11
316**

12.06 - Contribution transport adapté 2023

Attendu le dépôt par Transport Autonomie Beauce-Etchemin du document précisant la quote-part municipale à payer pour l'exercice 2023;

Attendu la volonté du conseil d'offrir des services de transport adapté à sa clientèle, pour l'exercice 2023;

En conséquence,

Il est proposé par M. Frédéric Poulin et résolu que la Municipalité de La Guadeloupe:

- Accepte d'adhérer au service de transport adapté pour l'année 2023;
- Accepte de payer la contribution fixée à 4 461.52 \$ pour la Municipalité;
- Accepte la tarification payée par l'utilisateur;
- Reconnaît Ville St-Georges comme ville mandataire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2022-11
317**

12.07 - Banque d'heures Services Informatiques Keven Vachon inc.

Attendu la proposition déposée par Services Informatiques Keven Vachon inc. pour l'acquisition d'une banque d'heures en soutien informatique;

Attendu le rapport des heures en banque disponibles en date du 7 novembre 2022;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Guylaine Gagnon et résolu d'acquérir une banque de 40 heures au tarif de 119.95\$ / heure.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2022-11
318**

12.08 - K2 Geospatial - Renouvellement de licence JMAP pro

Attendu la proposition déposée par K2 Geospatial, comprenant le support technique et la maintenance du logiciel JMAP Pro, au montant de 4136.45\$ taxable;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Guylaine Gagnon et résolu d'adopter la proposition de K2 Geospatial.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

12.09 - Dépôt du rôle d'évaluation foncière

La directrice générale informe le conseil que le rôle d'évaluation foncière de la

Municipalité de La Guadeloupe pour les exercices financiers 2023-2024-2025 a été déposé au bureau municipal le 31 octobre 2022. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance à l'Hôtel de ville. Toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude peut déposer une demande de révision. Pour être recevable, une telle demande doit remplir les conditions données par l'organisme responsable de l'évaluation soit la MRC Beauce-Sartigan.

L'avis public collectif du dépôt du rôle a été fait par la MRC Beauce-Sartigan.

13 - LÉGISLATION

Aucune législation.

14 - DIVERS

Aucun sujet.

15 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

**2022-11
319**

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Dave Roy et résolu à l'unanimité que cette session régulière soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 21h15

Carl Boilard, maire suppléant

Christiane Lacroix, directrice générale